

ACCOMPAGNER EFFICACEMENT L'INTERVENTION D'ENTREPRISE EXTERIEURE

ETABLIR UN PLAN DE PREVENTION

DUREE DE LA FORMATION 1 jour

LIEUX DE FORMATION en intra

PUBLIC CONCERNE

Responsable Sécurité, Animateur Sécurité, QSE, Responsable Services Généraux, Responsable Services Techniques, Membres CSE, Référent Sécurité, Préventeur, Chargé de sécurité, Chefs de chantier

NOMBRE DE PARTICIPANTS 8 à 10

PREREQUIS

Savoir lire et écrire la langue française

OBJECTIFS

- Connaître la législation et les enjeux de la sous-traitance en matière de santé et sécurité
- Identifier le rôle et les responsabilités des différents intervenants
- Détecter et analyser les risques de co-activité
- Définir et mettre en œuvre les mesures de prévention lié à la co-activité
- Rédiger un plan de prévention, un protocole de sécurité, un permis de feu

PROGRAMME

- Le cadre réglementaire relatif aux plans de prévention
- Les rôles et responsabilités des différents intervenants de l'entreprise utilisatrice et intervenante
 - L'analyse des risques
 - L'inspection commune préalable
- Les mesures de prévention des risques
 - La rédaction
 - La communication
- Le suivi pendant les opérations
- La mise à jour
- Protocole de sécurité : opération de chargement et déchargement
- Coordination SPS : chantiers clos et indépendants
- Permis de feu

RECETTE PEDAGOGIQUE

Partage et retour d'expérience

Mise en pratique : des exemples ou études de cas permettront aux participants, de retour en entreprise, d'élaborer des plans de prévention adaptés à leurs propres activités et risques.

Utilisation de votre plan de prévention

MODALITES D'EVALUATION

Mise en situation, questionnaire d'évaluation des connaissances

INTERVENANTE

Marie-Christine PATON

Consultante - formatrice en prévention des risques professionnels, sécurité, ergonomie, enregistrée intervenante en prévention des risques professionnels (I.P.R.P)

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

Clé USB

TARIFICATION

1200 € / Jour HT

TVA 20%